

Juin 2014.

Médecine personnalisée : le Dr De Ridder plaide pour une réglementation innovante.

Quand il s'agit de mettre en pratique la médecine personnalisée, le remboursement reste une question clé. Lors du symposium PHC du 16 mai, le Dr Ri De Ridder, directeur général du service des soins de santé de l'Inami, a décrit plusieurs pistes possibles qui pourraient améliorer la situation actuelle.

En ce qui concerne les "companion diagnostics" – les tests nécessaires liés à l'utilisation d'un médicament – le Dr De Ridder a confirmé que la procédure pourrait être accélérée si la CRM (Commission de Remboursement des Médicaments) pouvait se prononcer sur ce type de tests.

Actuellement, ces dossiers sont traités par un autre comité. Le Dr De Ridder a également mentionné le système de remboursement conditionnel dans lequel les médicaments personnalisés et les « compagnon diagnostics » pourraient trouver une place.

Pour que le système fonctionne, la fiabilité des tests génétiques et pharmacogénétiques doit évidemment être assurée. Le Dr De Ridder propose que cette partie soit confiée au contrôle des autorités, via "l'assurance qualité", un système qui a déjà montré son efficacité dans la vérification des tests de pathologie en biologie clinique.

Tous les patients doivent avoir accès aux médicaments qui sont développés dans le cadre de la médecine personnalisée, mais ces médicaments doivent répondre à un besoin réel. La réglementation dans les soins de santé vise en première instance à optimiser la santé de la population, dans les limites des ressources disponibles et dans un cadre éthique fondé sur l'équité et la solidarité. C'est pourquoi le Dr De Ridder plaide pour un débat de société relatif au remboursement, un thème que le Centre d'expertise étudie pour le moment. L'Inami et le Centre du cancer ont d'ailleurs convenu de collaborer avec le KCE pour améliorer le système de remboursement et pour développer de nouveaux instruments réglementaires dans le domaine de l'oncologie. Le Dr De Ridder a également souligné l'importance de la coopération au niveau européen et la nécessité d'échanger les

connaissances entre les différents pays. Cette approche devrait conduire à une réglementation innovante.

Background:

La médecine personnalisée est une approche perfectionnée de la pratique médicale dans laquelle les aspects uniques du patient servent de base pour déterminer le traitement. À côté des aspects classiques tels que par exemple les antécédents médicaux et l'âge des patients, les caractéristiques moléculaires de l'affection deviennent de plus en plus importantes pour déterminer le traitement le plus approprié. L'utilisation des nouvelles technologies diagnostiques pour rechercher le profil moléculaire des maladies ouvre de nouvelles perspectives permettant d'offrir à chaque patient le traitement le plus approprié avec les plus hautes chances de succès. Le grand avantage est que les tests diagnostiques permettent de prédire si un médicament particulier aura l'effet désiré.

Si la plupart des traitements personnalisés sont actuellement principalement utilisés dans la lutte contre le cancer, dans un proche avenir, un grand nombre d'autres affections pourront sans aucun doute être traitées de cette façon.